

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE. "Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas." par ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14. QUEBEC, LUNDI MATIN, 18 FEVRIER, 1850. BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

**Aux Abonnés de ce Journal.**  
 Nous ne pouvons donner aujourd'hui qu'une demi-feuille à nos lecteurs, par suite d'un accident qui a brisé 7 à 8 colonnes d'annonces, et qu'il nous a été tout-à-fait impossible d'en recommencer la composition, le temps nous manquant.  
 Nous prenons ici occasion de prévenir nos abonnés qu'après le 15 février prochain, époque où expire le semestre courant, nous cesserons la publication de notre journal, pour des raisons que nous ferons connaître plus tard. En conséquence, d'ici à cette époque, nous continuerons à ne publier qu'une demi-feuille; toutefois nos lecteurs n'y perdront rien puisque nous leur donnerons autant de matière à lire, que par le passé, c'est-à-dire de 7 à 8 colonnes; la perte de l'insertion de ces annonces ne retombant donc que sur nous seuls, nous croyons ne devoir point les recomposer pour le peu de temps qu'il nous reste à publier notre journal.  
 Lundi, 21 janvier, 1850.

L'AMI DE LA RELIGION  
 ET  
 DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUEBEC, 18 FEVRIER, 1850.

**Nouvelles d'Europe.**

Les nouvelles apportées par la dernière malle sont peu importantes.

**ANGLETERRE.**—L'état du commerce y est toujours satisfaisant.

On lit dans le *Times* du 21 : "Sa Majesté n'ouvrira pas le Parlement en personne; nous croyons être certains que l'abstention de la Reine dans cette solennité est due à un événement destiné à ajouter un nouveau rejeton à la famille royale."

**FRANCE.**—Les socialistes préparent un banquet à Paris pour le 21 janvier, anniversaire de l'assassinat de Louis 16, et les républicains modérés doivent aussi avoir un banquet le 22 février, anniversaire de la révolution. A ce dernier banquet on doit adopter le programme du célèbre banquet qui a été la cause de la révolution de 1818. Ce banquet à la tête duquel était M. Odilon Barrot, n'eut pas lieu. Un projet de loi introduit par M. Odilon Barrot lui-même a pour but d'empêcher la réunion projetée pour le 22 février. Ces deux banquets seront d'ailleurs, défendus par la police.

Il paraît que le gouvernement français va cesser d'exiger des passeports des anglais qui visitent la France.

Le prince de Joinville a passé trois jours à Paris pour régler des affaires de famille.

**RUSSIE.**—Une conspiration a été découverte à St. Petersburg. Les accusés étaient au nombre de 21 parmi lesquels plusieurs militaires. Le czar a commué la sentence de mort portée contre eux en la déportation en Sibérie.

**ITALIE.**—On annonce positivement que l'emprunt négocié par le gouvernement papal sera conclu sous peu de jours par l'entremise de M. Rothschild. On espère que cet emprunt aura pour résultat le retour immédiat du pape, et l'évacuation de Rome par les troupes françaises.

La *Gazette* de Bologne du 15 janvier dit que des lettres de Rome du 12, venant de bonne autorité, annoncent le retour très

prochain du pape sinon à Rome au moins dans les Etats de l'Eglise. D'après ces lettres, le souverain pontife aurait l'intention d'établir sa résidence provisoire dans une des légations, probablement à Boulogne.

**L'AVENIR.**

Les enfants qui rédigent ce journal, après avoir injurié le pape, conspiré les conciles, déversé la calomnie sur le clergé catholique du Canada, prêché le renversement de l'ordre, ont dans le dernier numéro de *L'Avenir*, entassé l'injure et la calomnie contre les journaux français du pays qui combattent les doctrines démoralisatrices que les treize rédacteurs préconisent dans leur journal républicain. Ainsi, d'après ces messieurs, les *Mélanges Religieux* ne sont qu'un soufflet impuisant qui s'efforce de valmer les cendres éteintes de la tyrannie religieuse et civile. *L'Ami de la Religion et de la Patrie* prêche à l'Amérique la monarchie. Le *Canadien*, est un journal lourd et brutal, dont le rédacteur étranger dénigre sottement les institutions du plus magnifique pays de l'univers. Le *Journal de Québec*, n'est qu'un porte-orcure! L'idole, le dieu de *L'Avenir*, M. L. J. Papineau, voit partout des corrupteurs et des corrompus; les rédacteurs de *L'Avenir* ne voient autour d'eux que des esclaves vils et rampants, croupis dans la bassesse, bnisant à deux genoux la main du maître qui les tient sous le fouet!!!

Nous n'avons qu'un mot à dire aux petits grands hommes de *L'Avenir*. Voulez-vous bien, messieurs, nous dire comment il se fait que vous, promoteurs de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, vous injuriez ceux qui ne pensent pas, qui ne voient pas comme vous? Est-ce que cette liberté que vous invoquez sans cesse, n'existe pas pour nous comme pour vous? N'avons-nous pas comme vous, le droit d'exprimer nos opinions et celles du parti dont nous sommes un des plus humbles organes? Si vous avez le droit de par la liberté de prêcher le républicanisme, l'annantissement de nos institutions, n'avons-nous pas aussi de par cette même liberté, celui de défendre la monarchie et nos institutions? Si nous n'avons pas ce droit, si cette liberté que vous proclamez à son de trompe n'existe que pour vous et vos amis, vous êtes donc, Messieurs, des hypocrites, ou des imbéciles. Hypocrites, si vous invoquez la liberté pour baillonner vos adversaires; imbéciles, si vous ne comprenez pas que cette liberté, doit exister pour nous comme pour vous.

Vous vous dites républicains; soit. Mais à part vous quelques partisans et les torques qui rient sous cape des sottises qu'il vous font faire, où sont-ils en Canada les républicains qui s'assemblent en masse au cri populaire de vive l'annexion?

Si le zèle de la république vous dévore, que ne passez vous la ligne 45, armes et bagages, pour aller vous annexer aux Etats de l'Union américaine? Le Canada en vous perdant ne perdra pas grand chose, et nos voisins ne feront pas une fameuse spéculation en vous accueillant au sein de la république modèle.

**M. le Conseiller Sewell.**—Notre cité a été tout occupée ces jours-ci de la question si le Sheriff Sewell aux termes de l'acte d'incorporation de la cité de Québec, a pu légalement être élu membre du conseil de ville. Comme de raison, à peine la question a-t-elle été soulevée, les gens de loi se sont divisés, qui, pour la légalité,

qui, contre. Les partisans de l'illégalité s'appuyant sur la 13e section du dit acte qui exclut du conseil de ville certaines personnes, et entre autres, les officiers en loi de la couronne, ont prétendu que le shériff étant officier en loi de la couronne, n'était pas éligible, à moins que son occupation de l'office de conseiller de ville ne soit considérée comme une abdication de l'office de Shériff.

Les autres, ont prétendu, que le shériff n'étant pas plus officier en loi de la couronne que le premier huissier venu, et n'étant pas explicitement mentionné dans la clause qui déclare inéligibles certaines personnes, était légalement élu. Cette dernière opinion qui est parfaitement correcte, n'a pas été suivie par M. Sewell qui a résigné sa place de conseiller pour le quartier St. Louis. M. Sewell s'est trop hâté, il aurait dû lire attentivement l'acte d'incorporation de la cité, et il aurait vu que la clause 29, contient un proviso qui règle la question de légalité de la manière la plus explicite et la plus satisfaisante. Dans cette clause le législateur après avoir parlé des amendes imposées à ceux qui refusent de servir comme conseil, ajoute: Pourvu que nul officier militaire &c., les shériffs et coroners ne pourront être TENUS OU OBLIGÉS D'ACCEPTER TEL OFFICE (de conseiller ou maire.) Il suit de cette disposition que le shériff peut refuser d'accepter la place de conseiller, sans encourir l'amende; que pareillement il peut, s'il le veut, être légalement élu; car à quoi bon déclarer qu'un homme inéligible à un office ne pourra être forcé d'accepter cet office auquel la loi lui défend de prétendre? Il est donc à présumer que M. le Shériff va retirer sa résignation, s'il ne l'a déjà fait.

**POUR LE PEUPLE.**

UN FAIT A MÉDITER.—Il y a actuellement dans les Etats-Unis 105 BANQUES qui sont fermées ou en déconfitures.—Elles se comptent comme suit :—

Massachusetts	37
Maine	32
New-Hampshire,	12
Vermont	11
Rhodes-Islands	11
Connecticut,	5

108  
 Eh! bien, qu'en dites-vous MM. les annexionnistes?... sont-ce là les grands, les immenses avantages que vous voyez dans l'annexion, et que vous voulez préparer pour la tranquillité et le bonheur de vos concitoyens? sont-ce là les preuves de prospérité que vous avez à leur montrer?... Belle sécurité!... Grâce à Dieu, quoique la prospérité du Canada ne soit que ruine et déperissement, comme le prouvent les têtes lumineuses annexionnistes; nous n'avons pas à enregistrer la déconfiture d'un seul de nos Banques canadiennes, depuis plus de vingt ans.

Nous espérons que ces faits seront une nouvelle raison pour que les véritables amis de la prospérité et de la famille, éloignent d'eux ces apôtres qui ne savent ce qu'ils prêchent.

Nous avons reçu le *Journal d'Agriculture*, pour le mois de Février. Ce numéro contient de très excellents articles pour la culture pratique. Ce journal est une riche mine, que ne doit pas manquer d'exploiter l'intelligent agriculteur. Avec un bon système de culture, on ne manquera pas de s'enrichir indubitablement.

Plusieurs articles remis au prochain numéro.

Nous sommes heureux d'annoncer que le Bazar des Dames de la société Charitable de Québec a produit la jolie somme de £278-15-0.

**LES MARDIS GRAS.**—La *Minerve* nous dit qu'on a fait revivre cette année un ancien usage qui était tombé en désuétude depuis longtemps, celui de se déguiser en Mardigras. Il paraît que plusieurs jeunes gens, auraient parcourus les rues, tantôt en voitures, tantôt à pieds, habillés de haillons et le visage barbouillé de noir. Cette mascarade a duré toute la journée, mais le soir la police a empêché leur démonstration et plusieurs d'entr'eux ont été arrêtés et conduit au violon pour avoir troublé la paix et avoir attaqué les propriétés de quelques citoyens, dans les faubourgs. Plusieurs portaient des armes offensives.

Le conseil de Ville de Montréal a décidé dans une de ces dernières séances, qu'à l'avenir les noms des boulangers, chez qui on saisi le pain qui n'aurait pas le poids, seront publiés dans les journaux. Comme on voit, c'est une mesure stricte mais qui est nécessaire à la société toute entière.

**Conversion.**—Les *Mélanges* traduisent ce qui suit du *Freemans Journal* de New-York.

Nous apprenons avec plaisir que le Rev. Donald McLeod, a été admis dans le giron de l'Eglise, à Neuf Chatel, en Suisse, le jour de la fête de l'Immaculée Conception. Il rapporte ainsi cette cérémonie à un de ses amis de New-York.

"C'était à la première messe de la fête de l'Immaculée Conception, que je fus admis dans le sein de l'Eglise. Le crépuscule jaisait à peine apercevoir l'Hôpital des Sœurs, qu'elles allumèrent les cierges de l'autel, et on attendait qu'un léger murmure, sorti des lèvres de ceux qui priaient. Après avoir entendu la messe, on me conduisit à la porte, et on m'administra sous condition la forme des cérémonies du baptême des adultes. Je n'ai point de doute que c'était pour le mieux; ensuite, vêtu de noir, et ayant un cierge en main je passai dans le chœur, et m'agenouillai devant l'autel; là, je lus la profession de Foi du concile de Trente; et je jurai sur les saints évangiles de demeurer, avec la grâce de Dieu, un fidèle Catholique; Alors le célébrant fit sur moi le signe de la croix et me bénit, il m'embrassa en me disant, *Pax Tibi, frater*. De l'autel je passai au confessionnal, et le lendemain à la table sainte, où un Dieu se donna à moi en nourriture pour que je devins son temple et qu'il demeurât en moi. Puisse-t-il ne m'abandonner jamais et moi ne l'oublier jamais."

Par une singulière coïncidence pendant que M. McLeod entrait dans le sein de l'Eglise, dans un pays étranger; plusieurs de ses amis étaient publiquement reçus dans la même sainte Eglise, dans la Cathédrale de St. Patrick, par le Très Rév. Evêque de ce diocèse.

**Siecle de Voltaire.**

Voltaire à tout fait ce que nous voyons. (CONDORCET.)

(Suite et fin.)

**III.**

Envers les sociétés comme envers les individus qui transgressent ses lois, Dieu use d'une miséricorde immense: il avertit, il attend, il suspend le cours commencé de son colère, il donne aux coupables le temps

de crier merci, il suscite des esprits pleins de force et de lumière, leur donnant mission, comme autrefois aux prophètes d'Israël, d'indiquer la voie droite à ceux qui l'ont quitté et qui ne la connaissent plus. Néanmoins, que ce coupable, reculé, malgré sa faute, l'objet d'un si persévérant amour, soit un peuple ou soit un homme, Dieu lui demande de se repentir, et ne lui pardonne que s'il se repent.

La société française ne s'est point repentie. Rousseau ne l'a point dégoûtée de Voltaire, Robespierre ne l'a point dégoûtée de Rousseau. Délivrée de la terreur, non par son bon sens ou par son courage, mais par l'inévitable discorde des fanatiques et des scélérats dont elle était devenue la proie, elle ne sut pas, quoi qu'elle en dise, revenir à l'ordre; elle se précipita lâchement et cyniquement dans le despotisme, ne demandant ni lois, ni garanties, mais seulement la vie sauve, sous un maître moins ignoble que ceux à qui elle échappait. Rien de plus hideux que cette promptitude avec laquelle on vit la République se transformer en empire, et les débris des assemblées, des clubs et des tribunaux révolutionnaires devenir la cour et l'administration impériales. Ce serait une tâche ineffaçable au front de la patrie, si, pour notre honneur, la sublime Vendée n'avait pas en même temps fléchi le genou devant ses autels, relevés sur les ossements de trois cent mille martyrs. Nous nous contentons d'indiquer ce contraste.

Après sept années de guerre civile, après Westermann, Thuriot, Carrier, Hoche, après Quiberon, il fallut rendre aux paysans chrétiens de la Vendée et de la Bretagne la liberté de servir Dieu. Après le serment du Jeu-de-Paume et la prise de la Bastille, après la déclaration des Droits de l'Homme et le 21 janvier, après Mirabeau, Vergniaud et Robespierre, après tant de crimes, tant de meurtres, tant de tribunaux, tant de constitutions, tant de destructions et tant de victoires, les voltairiens déclinés applaudirent au soldat qui, du bout de sa botte, vint de jeter bas la tribune; ils déchirèrent sous les pieds de son cheval leur dernière constitution; ils le firent empereur et lui permirent même de croire en Dieu.

Ce ne fut pas là un retour à l'ordre; le despotisme n'est pas l'ordre, mais une halte dans l'anarchie, c'est à dire dans le désordre. Moments terribles pour l'avenir des nations, que ceux où le mal, parvenant à se discipliner, s'établit avec les apparences du bien et fonde son empire au milieu d'un consentement unanime! M. de Falloux, rappelant dans un discours mémorable le facile succès du 18 Brumaire, a dit que, ce jour-là, Bonaparte, imposant la paix aux révolutionnaires, avait fait taire tous ses tribuns et muselé tous ces tigres. L'illustre orateur s'est trompé, autant que l'éloquence peut se tromper lorsque ceux qui l'écoutent lui donnent raison. La vérité est que Bonaparte n'a point muselé les tigres; il les a repus. Il a pris ces sectaires, ces furieux, ces bourreaux et il en a fait des législateurs. Les honnêtes gens, aidés dans leur aveuglement par la lâcheté inséparable du défaut de croyance s'y trompèrent; les révolutionnaires ne s'y trompèrent pas, et lorsque Bonaparte, signant l'arrêt de mort du duc d'Enghien, leur cria: *Je suis la révolution, moi!* il ne leur disait rien de nouveau ni qui leur fût difficile à croire. En somme, rien n'était réparé aux destructions qu'ils avaient accomplies, et tout pouvoir leur était donné pour les rendre irrémédiables. Ils en profitèrent; ils transformèrent en codes tous les principes révolutionnaires,

et par eux la législation napoléonienne, si admirée encore aujourd'hui, nous devint le Roi s'unissant à l'illuminisme férocé du douc Comité de Salut public. Les fous et les méchants sont moins à craindre lorsqu'ils sont des lois. Quelques scélérats ne peuvent pas détruire l'espèce humaine, et le sang finit par submerger l'échafaud. Les lois subsistent et détruisent les méchants.

Rien ne diminuera jamais la gloire populaire de Bonaparte; cette gloire que les peuples ne donnent point à la vertu, ils ne la laissent pas détruire par la raison. Bonaparte est sacré pour la durée des siècles dans l'admiration des multitudes. Mais la raison, cependant, reprendra le gouvernement; elle jugera ce géant dont les vaines entreprises ne seront qu'un souvenir de ruine et dont aucune œuvre n'aura duré; et les sages prendront le héros populaire pour ce qu'il fut, pour un révolutionnaire, c'est à dire pour un destructeur; le plus inconsciemment des révolutionnaires et des destructeurs, puisqu'il se flatta souvent de conserver et d'édifier.

Bonaparte était un voltairien comme Frédéric de Prusse. S'il voulait un culte, ce fut en homme de gouvernement, trop éclairé pour être impie à la stupide façon des gens de lettres et de la canaille, qui ne savent pas que tout état social est absolument impossible sans religion. Du reste, ses sentiments religieux ne l'empêchèrent pas plus de persécuter et d'asservir l'Eglise que l'athéisme de Frédéric ne l'avait empêché de reconquérir les Jésuites. Changez d'époque et de place ces deux hommes; mettez Bonaparte en Allemagne et Frédéric en France: Bonaparte aurait patiemment accompli le partage de la Pologne; il aurait ludoisé, puis bâtonné, puis de nouveau caressé Voltaire, et se serait même essayé aux victoires du bel esprit. Frédéric, de son côté, ne se fut fait aucun scrupule de fouailler la représentation nationale, de brider la presse, d'usurper la couronne, de relever les autels et d'empêcher le Pape, de mépriser les idéologues et d'insulter l'Université. C'étaient deux despotes, méprisant beaucoup Dieu, l'humanité et leur propre parole; ils n'ont vu dans le monde qu'eux-mêmes; le monument qu'ils ont laissé de leur passage est un abîme qu'il faudra combler de cadavres. Tels sont les dieux de la terre quand le Dieu du ciel ne régné plus. Et encore, ces dieux-là aussi s'en vont! Un homme d'épée, un despote à cheval, qui commande en habit de guerre, qui gagne des batailles, qui procure à son peuple l'esclavage et le noble plaisir d'humilier et de rançonner des frères et des cadets de servitude, cela est bon pour une nation fière et qui n'est pas encore accoutumée aux opprobres! Le grand despote sombrera un jour dans la mort ou dans la défaite et ne reparaitra plus. On soulaiera qu'il ait un successeur, il n'en aura pas! Après le lion viendra le renard, et après le renard les insectes et la vermine. On sera sué, rongé, tourmenté, dévoré par d'imperceptibles atomes; on tombera aux orateurs, aux commis, aux avocats, aux écrivains, à moins encore. N'est-ce pas là que nous allons? N'est-ce pas là que nous en sommes? De ses propres prisons, à la porte desquelles veille, effarée, une justice peu sûre de la légitimité de ses arrêts, la société entend sortir elle ne sait quelles voix qui se disputent ses dépouilles. Il y a un citoyen Malardier, instituteur primaire qui dit: Nous supprimerons définitivement le culte; et un citoyen Malarmet, monteur en bronze, qui dit: Nous supprimerons définitivement la famille; et un citoyen Duchêne, disciple du citoyen Proudhon, qui dit: Nous supprimerons définitivement tout. La société les entend et s'épouvante, et elle a raison de s'épouvanter; car le citoyen Malardier, le citoyen Malarmet, le citoyen Duchêne, le citoyen Proudhon lui sont redoutables. Ce sont des seigneurs et des princes; ils ont des fortresses, des soldats, des croyants, des flatteurs; ils ont un camp dans Paris même, et les prisons qu'ils habitent n'en sont que le quartier-général. Donc la société tremble devant eux. Quelquefois ils daignent équivoquer pour la rassurer. Le citoyen Malarmet lui jure qu'il ne veut point la destruction du mariage. Elle ne se rassure pas. Par des millions de voix elle demande un maître. Mon Dieu! elle ne sera pas difficile; elle rabattra de ses anciennes conditions. Elle n'exige pas un conquérant, elle n'exige pas un législateur, elle n'exige pas même un académicien;

elle s'arrangerait d'un homme de police. Ne se trouvera-t-il personne qui veuille demeurer aux Tuileries et qui nous débarrasse des orateurs, des avocats, des écrivains, de M. Malardier, de M. Malarmet? Personne ne répond. Il n'y a pas marchand pour l'Empire. On n'en veut pas. La France ne peut trouver un maître; il faut rester en république.

Il faut rester en république, et comment en sortir? Sur quoi appuyer quelque chose? Où est l'état du pouvoir qui ne soit pas verrouillé, la base qui ne paraisse pas chancelante? Tout le monde demande un maître, mais qui veut obéir à un homme ou à une loi? Qu'est-ce que la loi? Depuis que la loi de Dieu est abrogée, ou sont les lois vivantes? Toute loi est impriée, toute autorité est méprisée. Qui a fait cela? Voltaire a tout fait ce que nous voyons.

Voltaire fut en grande faveur sous l'empire. Il badinait agréablement dans les casernes, il dissertait dans les académies, il chantait dans les guinguettes; la France trouvait bon tout ce qu'il avait fait, elle applaudissait à tout ce qu'il daignait dire. Il gagna plus de disciples qu'il n'en avait perdus sous la Terreur. On était en voie de devenir les maîtres du monde, qu'avait-on de mieux à faire que d'extirper tout doucement ce qui restait de vieilles idées chrétiennes et de transformer le culte divin en culte impérial? Mais le dieu Napoléon se laissa choir au moment qu'on allait bâtir un temple à son épée (1). Voltaire ne le pleura pas longtemps. Voici M. De anger qui nous console de l'humiliation de nos armes en criblant de refrains injurieux et obscènes quiconque ose croire que le catholicisme peut servir à former d'honnêtes gens. Donald et de Maître écrivait; dans les Chambres, dans le Gouvernement, des voix graves s'élevaient; dans le pays, de nobles efforts sont tentés pour donner enfin au vaisseau flottant de la patrie l'infaillible gouvernail des principes. On sait quel fut le résultat de ces efforts, par quelles manœuvres, par quels hommes il furent déjoués. Le vaudeville eut raison de tout le peuple qui se dit le plus intelligent de la terre se laisse mener et tromper par d'ignares pédants et par d'immondes farceurs. Des pamphlets, des fions-fions; des harangues imbéciles conduisirent la Restauration à la ruine. Voltaire une seconde fois triompha. La bourgeoisie, qui s'était tout entière rangée sous son drapeau, fit monter sur le trône un prince qui s'était dit le dernier des voltairiens, et qui ne fut peut être. Le lendenain Rousseau repart.

Il vint, comme la première fois, ajouter aux négations voltairiennes ses conclusions et ses affirmations sauvages. On eut peur, on le vainquit, et Pavis qu'avait donné sa présence fut perdu. Les voltairiens s'écrièrent d'un commun accord qu'ils avaient enfin fondé une société sagement révolutionnaire, une société libre, progressive, assurée de l'avenir. Ils ne s'occupèrent plus que de la perfectionner, c'est à dire d'y enraciner plus profondément leurs doctrines et d'y jouer davantage. Comment ils s'y sont pris, nous l'avons vu, et quels en furent les résultats, nous le voyons. En dix-sept années la dissolution sociale, déjà bien avancée, atteignit son comble. Quelques-uns le disaient sans pouvoir se faire écouter; la réalité dépassait toutes les appréhensions. Tandis que l'esprit railleur et destructeur de Voltaire trônait aux Tuileries, dans les Chambres, dans l'Université, dans les conseils municipaux, dans les théâtres, dans les livres, dans les feuilletons, partout où retentissait une voix, partout où courait une plume bourgeoise, le fanatisme socialiste se rallumait au sein du peuple, soufflé par des individus si bas placés pour la plupart que le public les connaissait à peine, et que l'autorité ne daignait pas les redouter. Nous pensons qu'on aurait bien étonné M. Delessert, si quelqu'un, feuilletant les registres de la police et mettant le doigt sur certains noms lui avait dit: Voici les gens qui vont tout à l'heure régner sur Paris et sur la France. Ce fut pourtant ce qui arriva. Tout l'édifice de Février s'effondra comme un arbre pourri par les racines. Il n'y fallut ni congédie ni orage: ce fut assez de l'air ébranlé par des cris et par les mouvements d'une émeute de bourgeois. En un jour, en quelques heures, la nation qui prenait plaisir à se vanter d'avoir abattu religion, royauté, aristocratie, était tombée au plein

(1) Voyez dans les fragments recueillis de Portalis le détail de cette curieuse fondation.

pouvoir de quelques démagogues, pontifes de sectes hideuses et idiotes, rois de bazoches, gentils-hommes de journaux, de théâtre et de prison. Et Dieu sait quelles eussent été les conséquences immédiates de la victoire, si les vainqueurs en avaient été les uns moins consternés, les autres moins étonnés.

Ils eurent peur, parce qu'ils faisaient trembler; ils pouvaient tout, hors de ne pas réciproquement se mépriser et se haïr, et ils se divisèrent. Où trouver dans l'histoire un spectacle plus frappant de décadence et de dissolution que ce régime provisoire de Février, durant lequel on vit la France accepter la République dont elle ne voulait pas, et ceux qui lui imposaient cette forme de gouvernement y réussir sans génie, sans talent, sans audace, puis, la chose faite, glisser de leur dictature à la police correctionnelle? Ce qui perd la Révolution, disaient-ils, se sentant faillir, c'est qu'elle ne rencontre point de résistance. De pareils mots sont la sentence d'une nation et d'une époque. Voilà des hommes dépourvus, à l'exception d'un seul, qui est un poète, de tout crédit et presque de toute notoriété; ils s'emparent du pays en effaçant sur un mur qu'ils ont la confiance du peuple; ils envoient partout des proconsuls couverts de dettes et qui ne savent pas lire; ils suspendent les lois, suppriment les droits acquis, révoquent les magistrats, décrètent le suffrage universel, annoncent la réalisation ou l'essai de toutes les folies; point de résistance! et ce défaut de résistance les perd plus sûrement peut-être que ne l'eussent fait toutes les résistances s'ils avaient osé les provoquer. Ils n'ont rien dans l'esprit, rien dans le cœur; ils ne s'arrêtent aux hôteleries du pouvoir que pour en vider les caves et la caisse, et s'ils s'en vont enfin, salués d'une huée unanime; mais promettant, s'ils reviennent, qu'ils seront plus habiles et qu'on ne lira plus. Auront-ils du talent, des vertus, des idées; sauront-ils gouverner? Non, ils auront ce qui tient lieu de tout cela, ce qui fut le génie de leurs pères: la torche et le couperet.

Nous nous demandons souvent si ce qui s'est passé en février 1848 peut vraiment se nommer une révolution? Quant à nous dans ces événements, nous voyons le dénouement logique d'un long et triste drame, et point du tout le point de départ d'une histoire et d'une action nouvelles. En 89 on avait une foi et des idées, on croyait à quelque chose, on voulait faire quelque chose. Les uns voyaient des privilèges qu'il leur semblait juste et nécessaire d'abolir; les autres croyaient sincèrement, autant que l'erreur peut-être sincère, à la possibilité d'organiser philosophiquement l'état social; ceux-ci poursuivaient la chimère de la pondération des pouvoirs égaux, que Montesquieu disait avoir vue en Angleterre; ceux-là imaginaient que la nature humaine n'a rien à répondre au syllogisme des pédants et souffre d'être réglée avec la précision d'une mécanique. L'expérience manquait à tous: on n'avait pas même l'idée de l'anarchie, et parce que l'on raisonnait au sein d'une société encore vivante, parce que l'on touchait d'un côté l'autorité, de l'autre l'obéissance, et ici la religion, et ici la propriété, et ici la famille, parce que chacun était libre dans un ordre des-longtemps établi, on pensait que rien n'est plus facile que de faire des institutions et que tout esprit est propre à les vivifier. Aujourd'hui les illusions n'existent plus; la foi, cette foi si nécessaire même pour faire une hérésie, est absente; personne ne se propose rien, ou, sauf quelques idiots, personne ne croit à rien de ce qu'il propose. Le doute est entré jusque dans l'esprit de M. Malarmet, monteur en bronze. Il ne sait s'il veut abolir ou simplement perfectionner le mariage. L'humanité demande à jouir, s'écrie M. Considérant.—L'humanité a horreur de vos jouissances brutales, répond M. Leroux, à bas le phalanstère! organisez la triade et le circuitus?—Nous ne nous sauverons que par l'état-serviteur, reprend M. Louis Blanc en fausset.—Je tiens pour démontré, leur cria M. Proudhon, que vous êtes tous des signorants, des sophistes, des tyrans et des corrupteurs: l'humanité veut l'anarchie, entendez bien, l'anarchie! Je le dis, ce n'est pas que j'en sois sûr, mais cependant rien n'est mieux prouvé. Travaillons donc à réaliser l'anarchie. Plus de Dieu, plus de Gouvernement, voilà le besoin et le vœu du monde. Il sera satisfait!

Personne à présent n'ignore que M.

Proudhon, précisément parce qu'il ne sait où il va ni ce qu'il veut, et parce qu'il exerce contre les socialistes mêmes sa fureur de nier et de détruire, est la personification la plus complète du socialisme. Qui ne sent également que toutes les doctrines philosophiques du siècle se sont, non pas résumées, mais rassemblées dans sa tête, où elles se heurtent encore, et qu'elles aboutissent fatalement au programme d'athéisme et d'anarchie qu'il hurle tous les matins avec une passion invincible? Et qui oserait dire que l'esprit du mal ne prophétise pas par cette bouche audacieuse sa prochaine victoire, la victoire du néant? Voilà où nous en sommes à la fin du siècle de Voltaire, cent ans après le succès au théâtre du premier drame anti-chrétien qu'on ait osé représenter dans la capitale de la France, cent ans après la première rêverie socialiste et anti-chrétienne qui ait pu séduire le bon sens français. Ce siècle n'a été qu'une longue révolte, qu'un long effort de la partie dirigeante de la société contre la loi de Jésus-Christ; et Dieu a permis que cette révolte insensée marchât de triomphe en triomphe jusqu'à la dissolution actuelle, au-delà de laquelle rien n'est plus possible qu'une résurrection par l'esprit de l'Evangile, ou qu'un total anéantissement dans les sables inféconds de l'anarchie.

Qui l'emportera, du Christ ou de Voltaire? Celui-là le pourrait dire, qui saurait ce qu'il faut qu'une société entasse de folies, d'inflamies et de crimes pour mériter que Dieu détourne d'elle à jamais les regards de sa miséricorde, et lui enchaîne la main qui l'écrase, la condamne à ne point se repentir. Mais, ce qui est trop visible et trop certain, c'est que l'esprit de Voltaire tremble et ne se repent pas. Cet incrédule à une croyance, il croit à son esprit, il croit aux baïonnettes, il croit à la société. Il dit que les socialistes sont des fous, que Proudhon en détruit l'espèce; que l'armée est fidèle, que la garde nationale est intelligente, que la rente remonte; et le Journal des Débats, "suant la peur, et la peur et la main aux oreilles," crie au Constitutionnel: Tenons ferme; si nous ne pouvons avoir la Régence, ayons l'Empire, si nous ne pouvons avoir l'Empire, gardons la République, ET SAUVONS LA CIVILISATION DU DIX HUITIÈME SIÈCLE!

Voilà où nous en sommes à la fin du siècle de Voltaire, cent ans après le succès au théâtre du premier drame anti-chrétien qu'on ait osé représenter dans la capitale de la France, cent ans après la première rêverie socialiste et anti-chrétienne qui ait pu séduire le bon sens français. Ce siècle n'a été qu'une longue révolte, qu'un long effort de la partie dirigeante de la société contre la loi de Jésus-Christ; et Dieu a permis que cette révolte insensée marchât de triomphe en triomphe jusqu'à la dissolution actuelle, au-delà de laquelle rien n'est plus possible qu'une résurrection par l'esprit de l'Evangile, ou qu'un total anéantissement dans les sables inféconds de l'anarchie.

Une Chance pour le Commerce!

A VENDRE  
UNE MAISON, à 2 étages,  
Rue et Faub. St. Vallier,  
APPARTENANT AUX HÉRITIERS  
DRAPEAU.  
Voisin de la propriété de feu le FRÈRE LOUIS. Cette maison est située, par conséquent, dans le quartier le plus populeux et le plus central pour le Commerce d'ÉPICERIE ou des GRAINS, et la seule route par où passe les habitants pour se rendre aux divers Marchés. Depuis un grand nombre d'années, cette maison est occupée comme magasin. Les conditions de paiement seront faciles, et des garanties incontestables seront données aux acquéreurs.  
S'adresser à  
STANISLAS DRAPEAU.  
Québec, 1er. février 1850.

Dr. GIROUX,  
APOTHECAIRE,  
à transporté son Établissement  
2 RUE LA FABRIQUE.  
vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,  
Frères du Marché de la Haute-Ville,  
QUÉBEC.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville.  
Québec, 26 mai 1848.

HIVER. HIVER. HIVER.  
Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des SOULIERS et BOTINES de CAOUTCHOUC, pour DAMES et MESSIEURS, MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU Depot americain de Caoutchouc, Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.  
15,000 paires originales, pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, de meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix: depuis 2s-10d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.  
Dépot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille.  
Québec, 3 décembre, 1849. T. CASEY.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.  
HUILLE DE LIN, double bouillie, BRIQUES A FEU marquée "curr." GENEVIEVE de "DeeKuyper" CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie.  
Québec, 2 juillet 1849.

LOUIS LEMOINE, MÉCANICIEN.  
FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jus. qu'à 250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez M. Scott, marchand de la H. V. agent, ou chez le Fabricant Grande Rte du faubourg St. Jean.  
Québec, 12 Dec. 1849.

PROPOSITION AVANTAGEUSE.  
Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER.

UNE personne qui désirerait s'établir en campagne, trouverait de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Matane, comté de Rimouski, ou au soussigné à Québec.  
E. LAGROIX, rde Sault-au-Matélot.  
Québec, 12 décembre 1849.

G. TALBOT.  
Avocat. A établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, à la Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—mai, 1849.

Les Soussignés offrent en Vente.  
Charbon à Grille et pour la vapeur de Wallstead.  
—AUSST—  
Charbon de Smith double criblé S'adresser à C. E. LEVEY & Cie Quai de Levey, 5 fév. 1850.

CHARLES BAILLARGE, PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'arpentage, et le Génie Civil.  
Rue St. François, No. 12.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr.  
Québec, 14 juin 1849.

H. S. BALKIN, MARCHAND DE BOIS.  
No. 35 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE  
Québec, 6 juin 1849.

Liste des Agents.  
Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argent, et à en donner quittance.

- Montréal.....M. E. R. Fabre. éer.
- Trois-Rivières.....P. Nourie. éer.
- Repentigny.....A. Dallaire. Instit.
- Sherbrooke.....H. V. St. Cyr.
- Stanstead.....Mr. Pabbé Champan.
- Pointe Lévy.....Paul Thibodeau, Inst.
- Beauport.....Chs. LeT. éer.
- St. Thomas (en bas).....J. D. Lépine. éer. N. P.
- Islet.....L. Ballelyne. éer. N. P.
- St. Anne la Poutière, Ls. Morau. éer. N. P.
- St. Charles (Riv. Boyer) Dr. Ls. Labrosse, éer.
- Isle-Verte.....H. Roy. éer. N. P.
- Rimouski.....John Heath, éer. N. P.
- St. Simon.....Chs. Frs. Caron. éer.
- Brasport.....Mr. Pabbé Bernard.
- Château-Richer.....L. C. LeFrançois. éer.
- Lobnitz.....J. Piltan. éer. N. P.
- St. Estache (Dist. M.) Damase Robin.
- St. Jean Port-Joly.....L. Z. Duval. éer. N. P.
- Matane.....Mr. Pabbé Gauthier.
- St. François (Riv. du Sud.) Philippe Beaulieu.
- St. Michel.....B. Poullet. éer. N. P.
- St. Denis (en bas).....F. Jorre. éer. N. P.
- St. Roch des Aulnais.....L. Tremblay, éer. N. P.
- Rivière du Loup (en bas).....J. B. Poullet. éer.
- St. Foye.....Mr. B. Marquette.
- Trois-Pistoles.....P. Fournier. éer.
- St. Germain.....H. Tanguay, March.
- Rivière Ouelle.....Thos. Bégin, Inst.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.

BUREAU DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC